



## ÉCONOMIE

# Le Parlement européen pourrait rejeter l'accord Europe-États-Unis

**Les concessions de Bruxelles sur les droits de douane sont formellement adoptées. Certains députés s'y opposent.**

**Solenn Paulic** Bruxelles

**U**n « deal » toujours aussi difficile à vendre. La Commission européenne a lancé jeudi le travail législatif pour supprimer tous les droits de douane sur les biens industriels américains, ce qui permettrait, conformément à l'accord du 27 juillet signé à Turnberry entre Donald Trump et Ursula von der Leyen, de réduire les taxes douanières imposées aux automobiles européennes, de 27,5 % à 15 %. Ces concessions sur les produits américains suscitent de nombreuses critiques en Europe.

Et les récentes provocations trumpiennes visant la législation européenne sur le numérique, entre nouvelles menaces de droits de douane ou suspension de visas pour des officiels de l'UE, n'aident pas la Commission. Jusqu'ici alignés derrière Ursula von der Leyen, pour qui l'UE a obtenu le meilleur accord possible, les commissaires Stéphane Séjourné et Teresa Ribeira ont ouvert une brèche cette semaine. Et jugé logique que Bruxelles revoie les termes de l'accord et les concessions faites en cas de concrétisation des menaces sur les textes DMA et DSA (Digital Market Act et Digital Services Act).

Au Parlement européen (PE), les couteaux sont également de sortie. Le président socialiste allemand de la commission Commerce international, Bernd Lange, n'a pas écarté la possibi-

lité d'un veto. Le PE, au même titre que les États membres, aura à valider la négociation et les mesures promises aux Américains présentées jeudi.

La Commission s'épuise à le dire : ses concessions n'auront qu'un coût minimum pour les Européens alors que « 67 % des exportations américaines vers l'UE sont déjà exemptées de droits de douane », résume un fonctionnaire. Pour les biens industriels comme les voitures et les pièces détachées, l'UE supprimera définitivement le taux résiduel de 10 %. Elle supprimera également tous les droits de douane existants sur les machines, machines-outils, plastiques, médicaments ou produits chimiques.

### Désavantageux et déséquilibré

Pour le secteur agricole, elle offre un accès préférentiel au marché européen, entre droits nuls ou réduits. Assurant que les secteurs les plus sensibles dans l'UE sont préservés, elle prévoit des quotas sans taxes de 25 000 tonnes de porc ou 3 000 tonnes de viande de bison. Pour les produits laitiers, ce sera 10 000 tonnes. Toute importation au-delà de ces quotas sera soumise aux droits actuels. Mais pour certains fruits et légumes, davantage produits dans l'UE, comme les tomates ou des artichauts, la Commission maintient des droits, même réduits.

Alors que les blocs échangent près de 360 milliards d'euros de biens par an,

ces concessions tarifaires ne coûteront « que » 5 milliards d'euros aux Européens, assure-t-on à la Commission.

Pour le reste des promesses, comme l'achat de 750 milliards d'euros d'énergie aux États-Unis ou les 600 milliards d'investissements sur trois ans, les États membres et le PE n'auront rien à dire, ces engagements sur le papier ne reposant que sur les décisions des entreprises privées. Toutes ces concessions pourront aussi être suspendues à tout moment en cas de problème.

Désavantageux et déséquilibré, cet accord ? « Oui », maintient l'élue Marie-Pierre Védrinne (Groupe Renew), qui s'attend encore au « pire » avec Donald Trump. Et qui reconnaît que l'accord a été surtout taillé pour sauver l'industrie automobile européenne et sans doute garder Washington aux côtés de Kiev. « Mais ce n'est pas une raison pour ne pas voter en faveur », ajoute l'élue française, qui juge crédible le risque de rejet au Parlement, notamment avec une force d'extrême droite ou conservatrice qui pourrait repousser un accord synonyme de capitulation. La socialiste française Aurore Lalucq, qui dénonçait le 28 juillet une « extorsion » américaine, a aussi appelé l'UE au « courage » et au rapport de force. Du bluff ? « Le PE cherche à se mettre dans le jeu », juge un diplomate, qui ne le croit pas capable de renverser la table. Le tout premier examen de l'accord prévu le 3 septembre consti-





► 30 août 2025 - Economie

tuera en tout cas un premier test très sérieux. ■



JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN / AFP

